

TESTAMENT DEVANT TÉMOIN

Ceci est mon testament. Par la présente, je révoque tout testament ou codicille antérieur. Lors de mon décès, je désire être exposé au salon funéraire de Lépine-Cloutier sur le boulevard Hamel à Québec durant deux jours. Ensuite, je désire un service religieux à la Basilique de Québec suivi de mon inhumation au cimetière Saint-Charles à Québec.

Je lègue un usufruit viager sur ma maison du 1430 rue Maréchal-Foch à Québec à mon époux Michel Morgan et la nue propriété de ma maison à mes enfants Julie Morgan et Isabelle Morgan. Je lègue tous mes autres biens meubles en pleine propriété à mon époux Michel Morgan à l'exception des donations suivantes :

Je veux que chacun de mes enfants reçoive immédiatement une somme de cinq mille (5 000) dollars.

Je veux également donner la somme de dix mille (10 000) dollars à ma sœur Anne.

Je désire également que mes héritiers paient à la Basilique de Québec la somme nécessaire pour une messe perpétuelle pour le repos de mon âme à même les biens de ma succession.

Je désire également que mes héritiers paient à la Croix rouge canadienne la somme de dix mille (10 000) dollars pour aider des sinistrés.

Je nomme mon époux Michel Morgan à titre de liquidateur.

Et j'ai signé à Québec, ce 31 octobre 2020

Hélène Montreuil

1430 Maréchal-Foch
Québec, G1S 2C6

Louis Duclos, témoin

Alice Tremblay, témoin